



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le trois juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 26
Nombre de votes contre : 6
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 23
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 26 juin 2020

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Aurora PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Claude FLEURY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Michel PIRES, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h20

Secrétaire : Maël DIONG

RESSOURCES HUMAINES

DL.20.057 – Création d'un poste de rédacteur à temps non complet (50 %) à compter du 1er septembre 2020

Christian DUMAS expose :

Le Maire informe qu'aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant que la collectivité souhaite recruter une seconde secrétaire médicale (cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux - catégorie B) à temps non complet (50 %) pour assister les médecins généralistes au sein du centre communal de santé,

Le Maire indique que cet emploi compte tenu de la nature des fonctions exercées, du niveau d'expertise nécessaire et du niveau de recrutement, pourra être pourvu le cas échéant en l'absence d'agent titulaire, par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3.

L'agent contractuel sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade de rédacteur.

Après avis du Comité Technique du 30 juin 2020 et après présentation en commission générale du 19 juin 2020, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de créer un poste de rédacteur à temps non complet (50%) à compter du 1^{er} septembre 2020 et de modifier le tableau des effectifs à la même date.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 23 pour et 6 contre (Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE), les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 08 JUIL. 2020

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

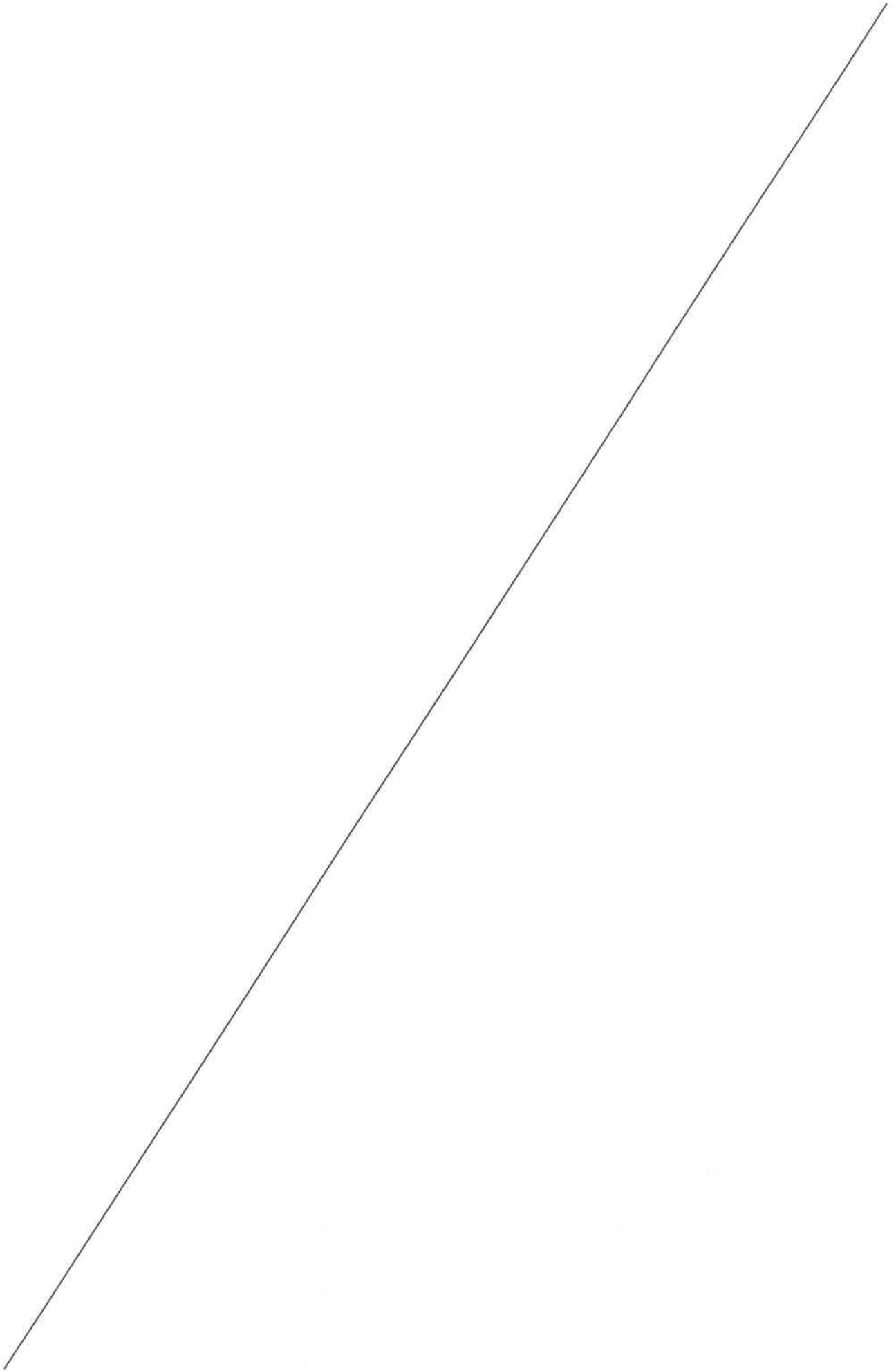
08 JUIL. 2020

08 JUIL. 2020



Le Maire

Christian DUMAS



Acte à classer

DL-20-057

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-07-08T16-10-40.00 (MI224123385)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20200703-DL-20-057-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Création d'un poste de rédacteur à temps non complet (50%) à compter du 1er septembre 2020

Date de décision : 03/07/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Création de poste.

Acte : [DL.20.057-RH-créantion d'un poste de rédacteur à temps non complet \(50%\) à compter du 1er septembre 2020.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/07/20 à 16:10

Par [LE TUMELIN Sylvie](#)

Transmis

Date 08/07/20 à 16:10

Par [LE TUMELIN Sylvie](#)

Accusé de réception

Date 08/07/20 à 16:20